



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **21 décembre 2021 à 16h15** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Marianne Dessureault, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Norman St-Amour.

Le directeur général et secrétaire-trésorier Matthieu Renaud est également présent.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux**
4. **Finances**
5. **Administration générale**
 - 5.1 Amendement aux résolutions 20-0121-015 et 20-0929-429 concernant l'aide financière à l'investissement pour 9349-8616 Québec inc. - KDM Realty
6. **Urbanisme et Environnement**
7. **Loisirs, Vie communautaire et Communications**
 - 7.1 Autorisation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés
8. **Travaux publics et Parcs**
9. **Sécurité incendie et sécurité civile**
10. **Divers**
11. **Période d'information**
12. **Période de questions**
13. **Fermeture de la séance**

1. **Ouverture de la séance**

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil.

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

21-1221-699 Il est proposé par Norman St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé en y ajoutant :

5.2 Adoption du Règlement numéro 21-1112 concernant le traitement des élus municipaux

5. **Administration générale**

5.1 **Amendement aux résolutions 20-0121-015 et 20-0929-429 concernant l'aide financière à l'investissement pour 9349-8616 Québec inc. - KDM Realty**

21-1221-700 Attendu les résolutions 20-0121-015 et 20-0929-429 concernant le programme d'aide financière à l'investissement et de crédits de taxes pour favoriser la croissance économique de Saint-Donat aux termes du *Règlement 15-912*;

Attendu qu'il reste des fonds disponibles au budget prévu à cet effet;

Attendu que le budget annuel est plafonné par la loi provinciale et le règlement municipal;

Attendu l'aide financière consentie à 9349-8616 Québec inc. – KDM Realty dans le cadre de son projet d'implantation d'une station-service et d'un dépanneur sur le lot 6 204 692, cadastre du Québec (matricule 4930-86-5979), étant les numéros domiciliaires 745 à 749, rue Principale, dont il reste deux versements à venir en 2022 et 2023;

Attendu que le versement accéléré de l'aide financière permettrait de libérer ces sommes aux budgets 2022 et 2023 pour d'autres projets de développement économique;

Attendu que toutes les conditions exigées dans le cadre du programme ont été respectées par le promoteur;

Attendu la recommandation de la direction générale;

A ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'amender les résolutions 20-0121-015 et 20-0929-429 afin de **modifier la répartition de l'aide financière prévue en avançant les versements prévus en 2022 et 2023 dès l'année budgétaire 2021;**
- que les sommes pour ce faire soient prélevées au poste budgétaire 02-621-00-498.

Les autres termes desdites résolutions demeurent inchangés.

5.2 Adoption du Règlement numéro 21-1112 concernant le traitement des élus municipaux

21-1221-701

Il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que le *Règlement 21-1112 concernant le traitement des élus municipaux*, soit et est adopté comme déposé.



7. Loisirs, Vie communautaire et Communications

7.1 Autorisation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

21-1221-702 Attendu que le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés offre un soutien financier pour la réalisation de projets ayant une influence positive sur la vie des aînés et dans leur collectivité;

Attendu que la Municipalité souhaite présenter un projet d'amélioration des installations, des équipements et des mobiliers utilisés principalement par les aînés à la place Saint-Donat et à la Maison de la Culture ;

Attendu la recommandation du Service des loisirs, de la vie communautaire et des communications à cet effet, en date du 17 décembre 2021;

À ces faits, il est proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la vie communautaire et des communications à signer, pour et au nom de la Municipalité, la demande d'aide financière à être déposée dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

13. Fermeture de la séance

21-1221-703 Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 16h25.

Joé Deslauriers
Maire

Matthieu Renaud
Directeur général et
secrétaire-trésorier